

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 1 octobre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient Monsieur Frédéric BIERRY, président
présents :
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Philippe MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT, Monsieur Denis HOMMEL ayant donné pouvoir à Madame Nicole THOMAS, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN
- Absent(s) : Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG
- Rapporteur : Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

N° CP/2018/315 - 73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social
PDH - Proposition de mise en place d'une nouvelle convention d'objectifs avec les bailleurs départementaux OPUS 67 et SIBAR, pour la mise en œuvre de la nouvelle politique départementale de l'habitat

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de conclure des conventions d'objectifs avec les bailleurs départementaux OPUS 67 et SIBAR, en vue de la mise en œuvre de la politique départementale de l'habitat et du maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap ;
- approuve les termes du projet de convention à conclure avec OPUS 67, relatif à l'objet précité joint à la présente délibération ;
- approuve les termes du projet de convention à conclure avec la SIBAR, relatif à l'objet précité joint à la présente délibération ;
- autorise son président à signer ces conventions et l'ensemble des actes éventuellement subséquents ;
- décide d'approuver les termes du projet de convention à conclure pour la période 2018-2019, entre le Département et Opus 67, pour la mise en œuvre de la politique départementale de l'habitat et le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, et notamment la liste de 570 logements, jointe en annexe à la présente délibération et présentée par OPUS 67, pouvant bénéficier d'une dérogation concernant les plafonds de ressources ;

- décide d'approuver les termes du projet de convention à conclure pour la période 2018-2019, entre le Département et la SIBAR, pour la mise en œuvre de la politique départementale de l'habitat et le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap ;

- autorise son président à signer ces conventions, dont les projets sont joints en annexe.

Non participation au vote : Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne WOLF, Madame Nathalie ERNST, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181001-lmc1118517-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 05/10/18